

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

Consultation publique

Construction du Programme d'animations grand public 2026

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

Contact :

Gabriel SALLE

Chargé de mission Education au territoire

g.salle@pnr-millevaches.fr

06 77 83 91 31



Compagnie Libertivore

DATE LIMITÉ DES OFFRES :
DIMANCHE 25 JANVIER 2026

Programme financé par :



Table des matières

Construction du Programme d'animations 2026	3
I. Le cadre administratif	4
II. Les programmes d'animations, « 2026 année du pastoralisme »	5
A. Le Programme « Les Mardis à la Maison du Parc »	5
1. Le cadre du programme :	5
2. La date de l'animation.....	6
3. Format et contenu de l'animation :	7
B. Le programme « Les Nuits du Parc » :	7
1. Le cadre du programme :	7
2. La date de l'animation.....	7
3. Format et contenu de l'animation	8
4. Le lieu de l'animation :	9
III. Réponse à la consultation	10
A. Comment candidater	10
1. Réponse au questionnaire	10
2. Détails du devis à transmettre	11
B. Critères de sélection	11
C. Attribution des prestations.....	11
IV. Modalités de réalisation de l'animation.....	12
A. Communication et inscription	12
1. Communication des animations	12
2. Inscription aux animations.....	12
B. Modalités d'annulation et défraiement.....	12
C. Bilan et facturation.....	12
V. Clauses administratives diverses.....	13
Annexes :	14
Annexe n°1 :	14
Annexe n°2 :	15
Annexe n°3 :	16



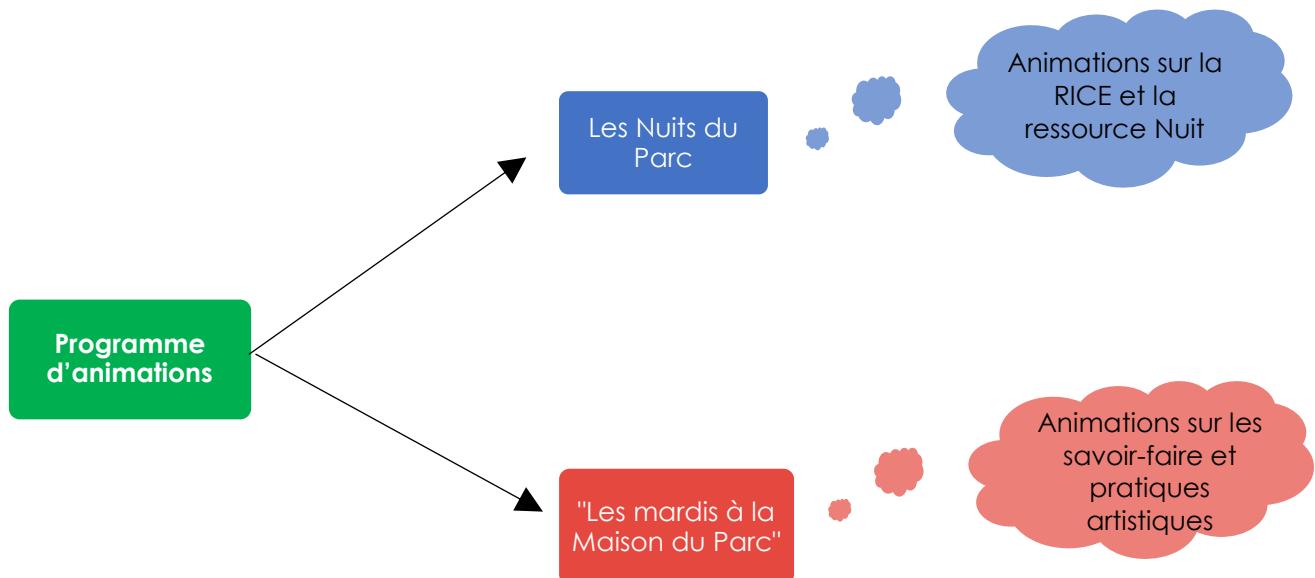
Construction du Programme d'animations 2026

Le programme d'animations grand public du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (le Parc) s'inscrit dans une des missions phares de la charte du Parc, à savoir **la sensibilisation du tout public aux patrimoines et la transmission des savoirs du territoire**. Une pluralité d'actions sont menées par le Syndicat mixte du Parc autour de grandes missions de gestion et de valorisation, et le programme d'animations grand public a comme rôle le porter à connaissance de ces missions au plus grand nombre.

Chaque année, le Parc choisit de faire appel à des acteurs éducatifs du territoire pour enrichir son programme d'animations. Ces acteurs participent à la valorisation des patrimoines du territoire et de ses spécificités et rentrent en résonnance avec les actions menées par les chargés de mission du Parc.

En 2026, **2 programmes d'animations complémentaires sont proposés :**

1. Le programme d'animations « Les Mardis à la Maison du Parc » pour une mise en valeur des savoir-faire et pratiques artistiques ;
2. Le programme d'animations « Les Nuits du Parc » pour une mise en valeur de la Réserve Internationale du Ciel Etoilé et plus largement de la ressource Nuit.



I. Le cadre administratif

Le programme d'animations grand public s'inscrit comme mesure phare de la charte du Parc, et trouve sa place dans la mission Education au Territoire.

MESURE PHARE DE LA CHARTE 2018-2033

Orientation 7 : Transmettre les savoirs du territoire

Mesure 32 : Concevoir un programme éducatif territorial

Objectifs :

- Développer la sensibilité des habitants, aux problématiques environnementales
- Développer l'appropriation du patrimoine et des valeurs du territoire

Le programme d'animation, financé par la Région Nouvelle Aquitaine et l'Europe, se constitue via un **marché public**, il est donc primordial de répondre au cahier des charges dans son ensemble : soit pour « les mardis du Parc », soit pour « les vendredis nuits du parc » ou bien pour les deux programmes. Cette animation doit correspondre aux objectifs de la charte du PNR de Millevaches en Limousin, et en tout état de cause ne saurait la contredire même partiellement.

Afin de proposer des animations en cohérence avec les objectifs de la charte du Parc et de s'accorder sur les messages importants à transmettre au public, mais aussi assurer l'identification du Parc comme porteur de l'opération pédagogique par votre intermédiaire, un temps de rencontre et d'échange est programmé en début de saison avec l'ensemble des acteurs liés au programme.



Cette demi-journée rencontre prévue sur le site de la Maison du Parc à Millevaches est obligatoire, les frais de déplacements pour s'y rendre devront être compris dans votre devis.

Une date précise est dès lors avancée pour le lancement du programme :

Mardi 02 juin 2026 matinée



II. Les programmes d'animations

Les animations de l'ensemble des programmes doivent être gratuites et ouvertes au grand public. Le format est souvent à la demi-journée (animation de **1h30 minimum à 4h maximum**, à préciser en fonction de la nature de la prestation proposée).

2026 : Année du pastoralisme

Dans le cadre de l'année du pastoralisme, proclamée par l'assemblée générale des Nations Unies, plusieurs actions seront menées tout au long de l'année 2026 par les agents du PNRL.

Le programme d'animations devra inclure **des animations en lien avec le pastoralisme** sur le territoire, **pour les deux programmes** (les mardis à la maison du Parc et les vendredis nuits du parc).

Plusieurs candidatures seront donc sélectionnées pour leurs capacités à transmettre, au grand public, la place qu'occupe le pastoralisme sur le territoire du parc. Ces animations mettront en valeur les savoirs faire et les savoirs liés à cette pratique agricole (ateliers manuels de transformations, initiation aux techniques d'élevages ...) Des approches artistiques et culturelles (spectacles, veillées...) pourront être également proposées.

Ces actions s'inscriront dans le programme « les mardis à la maison du parc » ou pour « les Nuits du parc ».

Pour trouver différentes ressources sur le sujet, des contacts d'éleveurs ...

N'hésitez pas à contacter l'équipe du Parc :

Elodie Haaz, Chargée de mission Agriculture et Valeurs Parc

Louis Debuf, Chargée de mission Agriculture et Valeurs Parc 06 31 85 12 05 // e.haaz@pnr-millevaches.fr



© G. Dutour 2018

A. Le Programme « Les Mardis à la Maison du Parc »

1. Le cadre du programme :

Le site de la Maison du Parc à Millevaches existe depuis 2015 et est ouvert 6 mois dans l'année pour l'accueil du public.

Chaque année, entre 3000 et 4000 personnes sont reçues sur le site avec un temps fort en juillet et août.

Des animations sont proposées durant ces deux mois d'été autour de petites visites sur le site, des moments jeux, mais principalement de l'accueil et de l'information.



La Maison du Parc continue d'évoluer et de se qualifier comme un espace de découverte du territoire et de ses différents patrimoines.

Son site accueille différents aménagements : un espace accueil (cf photo) avec une exposition sur le territoire et ses patrimoines ; une parcelle de petits fruits rouges et de plantes aromatiques ; une parcelle de culture de sarrasin ; une aire d'éco-bureaux administratifs du PNR. Des aménagements sont toujours en cours de développement.

Autant d'éléments qui souhaitent offrir une vision globale du territoire et de son identité. Cet espace destiné au grand public a pour vocation de démontrer pourquoi notre territoire est labellisé Parc Naturel Régional.

« Un Parc Naturel Régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. »

Source : fédération des parcs naturels régionaux

2. La date de l'animation

Pour animer le site de la Maison du Parc, des animations portées par des prestataires éducatifs sont sollicitées :

Tous les mardis en juillet et août → **8 dates**

Programme	Juillet	Août	TOTAL
Mardis à la Maison du Parc	Mardi 7 Mardi 14 Mardi 21 Mardi 28	Mardi 4 Mardi 11 Mardi 18 Mardi 25	8 animations

3. Format et contenu de l'animation :

Les animations programmées devront être en lien avec le territoire et apporter des savoirs et savoir-faire au public tout en valorisant les aménagements déjà existants sur le site. L'objectif est de permettre au site de la Maison du Parc de devenir un véritable espace d'expérimentation et de découverte.

Sont souhaités :

- des animations de découverte de savoir-faire (vannerie, feutre, cuisine...), et de préférence des savoir-faire traditionnels, liés à l'histoire du territoire ;
- des spectacles ou des ateliers de pratique artistique qui permettraient de découvrir autrement les patrimoines et spécificités du territoire (occitan, paysage, milieux naturels, semi-naturels, espèces, bâti...).



Lors du déroulement de l'animation, le cadre dans laquelle celle-ci s'établit devra impérativement être présentée au grand public.

B. Le programme « **Les Nuits du Parc** » :

1. Le cadre du programme :

Depuis le 30 novembre 2021, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin est reconnu comme une Réserve internationale de ciel étoilé, nommée RICE Millevaches.

La RICE est un label décerné par une association internationale, DARK SKY, qui reconnaît l'exceptionnelle qualité du ciel du territoire. Ce label permet de valoriser la nuit et ce qui la constitue comme un bien qu'il faut protéger et rendre accessible à tous.

La RICE est constituée d'une zone cœur où la noirceur du ciel est la mieux préservée.

Cf « *Carte de l'Etat des lieux de la pollution lumineuse de la RICE Millevaches* » en annexe 1

Le Parc s'engage à préserver cet environnement nocturne en intervenant sur 5 volets :

- Réduction de la pollution lumineuse et économies d'énergie ;
- Sensibilisation et éducation à l'environnement nocturne et au ciel étoilé ;
- Développement d'un tourisme autour de la ressource « nuit » ;
- Déploiement d'une composante culturelle forte ;
- Préservation de la biodiversité nocturne et de la trame noire.

Toutefois la RICE, plus qu'une question technique ou de label, concerne un territoire vécu et ressenti. C'est être en prise avec une temporalité, être ouvert à l'inconnu, appréhender un espace avec l'ensemble de ses sens...

Les animations – et quelles que soient leurs approches – auront pour objectif de proposer une immersion dans le monde de la nuit et permettre une expérience inédite aux participants.



Lors du déroulement de l'animation, le cadre dans laquelle celle-ci s'établit devra impérativement être présentée au grand public.

2. La date de l'animation

Le syndicat mixte du PNR a la volonté d'animer le territoire auprès de tous les publics et principalement auprès des habitants, c'est pourquoi nous estimons qu'une animation le

vendredi en soirée / nuitée permettrait une plus grande disponibilité du public (visiteur comme habitant). Nous envisageons par conséquent une animation :

- **Tous les vendredis** en juillet et août ainsi que le dernier vendredi du mois de juin et le premier du mois de septembre → 11 dates au total

Programme	Juin	Juillet	Août	Septembre	TOTAL
Les Nuits du Parc	Vendredi 26	Vendredi 3 Vendredi 10 Vendredi 17 Vendredi 24 Vendredi 31	Vendredi 7 Vendredi 14 Vendredi 21 Vendredi 28	Vendredi 4	11 animations

- **Jusqu'à quatre dates hors été sur les vacances scolaires**

La sélection se fera aussi au regard d'une bonne cohésion sur l'ensemble du programme, le Parc se garde ainsi le droit d'ajuster les propositions afin d'avoir une bonne répartition temporelle.

3. Format et contenu de l'animation

Dans le respect des cadres établis ci-dessus, l'animation pourra se déployer selon différentes formes : balades, ateliers, spectacles... Et aborder différents angles de la thématique Nuit tout en assurant un lien et une cohérence avec les actions menées par le Parc (sports nature, biodiversité, occitan, paysage...).

Les quatre dates hors été seront dédiées à l'observation du ciel étoilé en profitant possiblement de rendez-vous naturels (brame du cerf, passage d'étoiles filantes, ...).

Dans la mesure du possible le Parc souhaite proposer en plus un temps d'observation du ciel (jour ou nuit) pour chaque vendredi.

Exemples : Randonnée pleine lune à l'écoute des chants et cris d'animaux ; contes occitans à la nuit tombée, observation des étoiles et histoires scientifiques ; création de lampions puis balade nocturne, lecture des paysages nocturnes, sorties canoë nocturnes ...

Etant donné le record d'affluence sur certaines **animations « Observations du ciel étoilé »** en 2023 et 2024 (presque 300 personnes sur un site), nous estimons préférable d'instaurer un cadre spécifique pour préserver la qualité des animations d'observation du ciel :

- Jauge maximale : 80 personnes (en fonction des vendredis)
- Sur inscription uniquement
- Une explication commune en introduction à l'ensemble des participants pour expliquer quelques constellations (avec l'aide d'un laser).

Aussi, afin de démarquer les animations Parc sur cette thématique, nous souhaitons une proposition complète qui déploierait **un fil narratif** sur ce modèle :

- ✓ Présentation de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé de Millevaches et du programme d'animations du PNR de Millevaches en Limousin ; **Obligatoire pour les partenaires (cf demi-journée de rencontres des partenaires)**
- ✓ Présentation du déroulement de la soirée et des bonnes pratiques autour de la Nuit et de l'animation (lumières rouges, bruits à limiter...) ;

- ✓ Accompagnement maintenu durant l'animation (avec un apport de connaissances selon l'approche choisie) auprès de l'ensemble du public. L'objectif étant de proposer une expérience à vivre où le public est actif.

Il sera également nécessaire de veiller à la bonne logistique de l'animation.

Des agents du Parc – selon leur disponibilité – pourront être présents sur certaines animations et apporter de l'aide sur l'organisation et/ou prêter du matériel selon les besoins.

Cf « liste du matériel » en annexe 3

4. Le lieu de l'animation :

11 sites d'observation du ciel nocturne sont à valoriser en priorité en 2026 :

Cf « Carte de situation des sites d'observation de la RICE Millevaches » en annexe 2

Nom du site	Commune	Spécificités	Aspects techniques
Puy la Besse et Roches Brunagères	Peyrat-le-Château	A la croisée des chemins, 2 sites, 2 points de vue proche l'un de l'autre	Accessible seulement à pied
Sur les terrasses	Saint-Georges-Nigremont	Dans le bourg, sur les jardins terrassés	Parking proche, avec commodités du bourg
Puy de l'Aiguille	Féniers	Au milieu des bruyères	
Puy Chabrol	Peyrelevade	Site Natura 2000	
Puy du Vareyron	Lamazière-Haute	Dans le massif forestier des Agriers (600 hectares), grande biodiversité	Accessible seulement à pied
Puy de Sarran	Sarran	Sommet avec 3 grandes croix	
Au cœur du village	Rilhac-Treignac	Derrière l'église et son chêne Sully	Parking proche, avec commodités du bourg
Puy du Mas	Saint-Hilaire-les-Courbes	Le Puy a des aménagements sobres et poétiques.	Accessible seulement à pied
Le Mont Gargan	Saint-Gilles-les-Forêts	Classé monument et site naturel. Lande sèche et chapelle historique.	Accessible de préférence à pied.
Suc au May	Chaumeil	Au cœur du massif des Monédières dans un site Natura 2000, vue à 360°	Parking adapté, 500m à pied
Maison du Parc	Millevaches	Sur le site de la Maison du Parc, à côté de l'aire de bivouac	Quelques aménagements (tables, banquettes, prises électriques) et aire de bivouac avec un foyer pour grillades.

Il est possible de proposer des animations sur des sites annexes comme par exemple le Mont Bessou à Meymac.

Si vous avez une proposition de partenariat, l'animation devra être en accord avec l'espace d'accueil – selon si celle-ci se déroule dans un site protégé, ou bien avec la nécessité d'un

accueil en salle – un travail de concertation avec les différentes parties est primordial en amont.

III. Réponse à la consultation

La réponse à la consultation publique pour la construction du programme d'animations grand public 2026 devra se faire via un formulaire en ligne (lien internet ci-dessous) à renseigner impérativement **jusqu'au dimanche 25 janvier 2026**

L'accusé de réception n'étant pas automatique, vous recevrez un accusé de réception par un chargé de mission du Parc.

<https://ee.kobotoolbox.org/>

A. Comment candidater

1. Réponse au questionnaire

Par ce formulaire en ligne il vous sera demandé de répondre à différentes catégories :

- ✓ Présentation de votre structure (nom, adresse, numéro de téléphone, mail)
- ✓ Choix du programme (« Mardis à la Maison du Parc » ; « Les Nuits du Parc »)
- ✓ Proposition de votre animation (description et cohérence avec les enjeux du parc)
- ✓ Lieu et date
- ✓ Public visé et effectif
- ✓ Devis et visuel (300dpi ; 10 millions pixels min) à partager en pièces jointes
- ✓ Justificatif d'assurance responsabilité professionnel en pièce jointe
- ✓ Justificatif d'immatriculation (Extrait répertoire SIRENE ou RNE)

Sur le formulaire en ligne vous pouvez faire une inscription par programme, toutefois pour proposer plusieurs animations par programme, merci de réitérer une demande.

L'ensemble des champs doit être renseigné le plus précisément et clairement possible.



La description de votre animation est utilisée pour étudier votre proposition et sa pertinence avec les enjeux du Parc. Elle ne concerne pas la description à une visée de communication (si votre animation est sélectionnée, il vous sera ensuite demandé dans un deuxième temps une description à faire paraître dans nos supports de communication).



Les pièces jointes demandées (devis et visuel, attestation d'assurance et d'immatriculation) doivent avoir été déposées pour que la proposition soit étudiée.

2. Détails du devis à transmettre

Un devis ou proposition d'intervention pour chaque prestataire intervenant seul ou dans le cadre d'une co-animation (1 devis par structure) est demandé, détaillant :

- Le temps de préparation
- Le temps d'animation
- Les horaires et lieux précis de rendez-vous
- La limitation du nombre de participants
- Le coût global précisant le HT et le TTC, si la prestation est payante.

Aspects réglementaires et de sécurité

La structure proposant une animation se doit :

- D'être enregistrée, suivant son statut et son activité, au registre national des entreprises ou à la préfecture pour les associations ;
- D'être assurée au regard de l'activité proposée ;
- De prévoir l'ensemble de son matériel pour le jour de l'animation.

NB : Le ou la prestataire devra prévoir l'ensemble de son matériel le jour de l'animation. Pour information le Parc peut mettre à disposition les éléments suivants : vidéoprojecteur, écran, gobelets, grilles d'exposition, salle d'une capacité de 30-40 personnes avec tables et chaises (sur le site de Millevaches).

B. Critères de sélection

Les offres seront regardées à travers différents critères : la pertinence du contenu et l'intérêt pédagogique, la cohérence avec les actions menées par le Parc, le prix et le format adapté au grand public de l'animation proposée. **Une note bonus sera attribuée aux animations qui s'inscrivent dans le cadre de l'année du pastoralisme.**

La sélection se fera aussi au regard d'une bonne cohésion sur l'ensemble du programme, le parc se garde ainsi le droit d'ajuster les propositions afin d'avoir une bonne répartition temporelle et thématique.

Si un prestataire a présenté plusieurs prestations (« lots »), il pourra être retenu sur toute ou partie de son offre.

C. Attribution des prestations

La durée de validité des offres est fixée à 120 jours.

Le Parc pourra négocier avec un ou plusieurs candidats les aspects techniques et/ou financiers des offres, en particulier le contenu de l'animation, les dates ou lieux retenus.

Le Parc notifiera par mail les candidats retenus et émettra par la suite un bon de commandes mentionnant la nature, les dates prévues et le montant de l'animation ou des animations commandées.

Les candidats non retenus seront informés par mail.

IV. Modalités de réalisation de l'animation

A. Communication et inscription

1. Communication des animations

Les animations du Parc seront diffusées via différents supports :

- Supports papier du Parc avec l'agenda papier relatant l'ensemble des animations portées par le Parc ; et à l'aide du journal « Vivre le Parc » ;
- Supports numériques du Parc, site internet et réseaux sociaux ;
- Et aussi avec l'aide de nos partenaires et le soutien des communes et des offices de tourisme ;
- Via les propres réseaux du prestataire éducatif.

Pour une bonne diffusion, il est nécessaire de nous partager un visuel représentatif de votre animation dans le cadre de votre réponse à la consultation via le formulaire en ligne.

Les candidats peuvent également promouvoir ces animations à condition de soumettre préalablement au PNR de Millevaches en Limousin leur projet de support de communication, notamment pour y intégrer les logos des différents financeurs.

Quant aux candidats retenus qui publient régulièrement leurs propres supports de communication, ils seront tenus d'y promouvoir les animations pour lesquelles ils effectuent une prestation pour le Parc.

2. Inscription aux animations

Le Parc prendra en charge toutes les réservations pour les animations afin d'accorder un suivi homogène. Les noms et les contacts des participants seront communiqués au prestataire en amont de son intervention.

Pour une bonne communication des informations, il est important de communiquer votre adresse mail et votre numéro de téléphone pour que l'équipe de l'accueil du Parc en charge de la prise de réservation puisse vous contacter.

B. Modalités d'annulation et défraiement

- Le PNR se réserve le droit de reporter ou d'annuler l'animation pour différentes raisons (mauvaise météo, manque d'inscrits à l'animation, raisons sanitaires...)
- En dessous de 6 personnes inscrites, les reports ou annulations pour cause de manque de participants pourront être envisagés (modalité qui pourra être étudiée au cas par cas) ;
- Lors d'une annulation du fait du Parc ou en cas de force majeure, seule la partie « préparation de l'animation » sous réserve qu'elle soit détaillée dans le devis, pourra être prise en charge par le Parc ;
- En cas d'absence imprévue de l'animateur, le report de l'animation sera proposé en première intention et étudié au cas par cas.

C. Bilan et facturation

Ce programme annuel bénéficiant de subventions, un bilan consolidé par le Parc par action et par programme est indispensable. Aussi, la structure partenaire s'attachera à fournir **un bilan commenté et illustré** de l'animation réalisée précisant le nombre de participants et leurs grandes caractéristiques (répartition enfants/adultes ; visiteurs ou habitants...). Ce bilan devra impérativement accompagner la facture de prestations. Un modèle sera fourni lors de la signature du devis.

V. Clauses administratives diverses

Le budget maximum alloué à ce marché est de : **15 000 €**

Les demandes de paiement seront à déposer après réalisation de l'animation et la communication du bilan sur la plateforme Chorus Pro (identifiant du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin sur cette plateforme = son numéro de SIRET :251 900 130 00013, sans code service ou numéro d'engagement).

Le délai de règlement est fixé à 30 jours après validation du service fait.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :

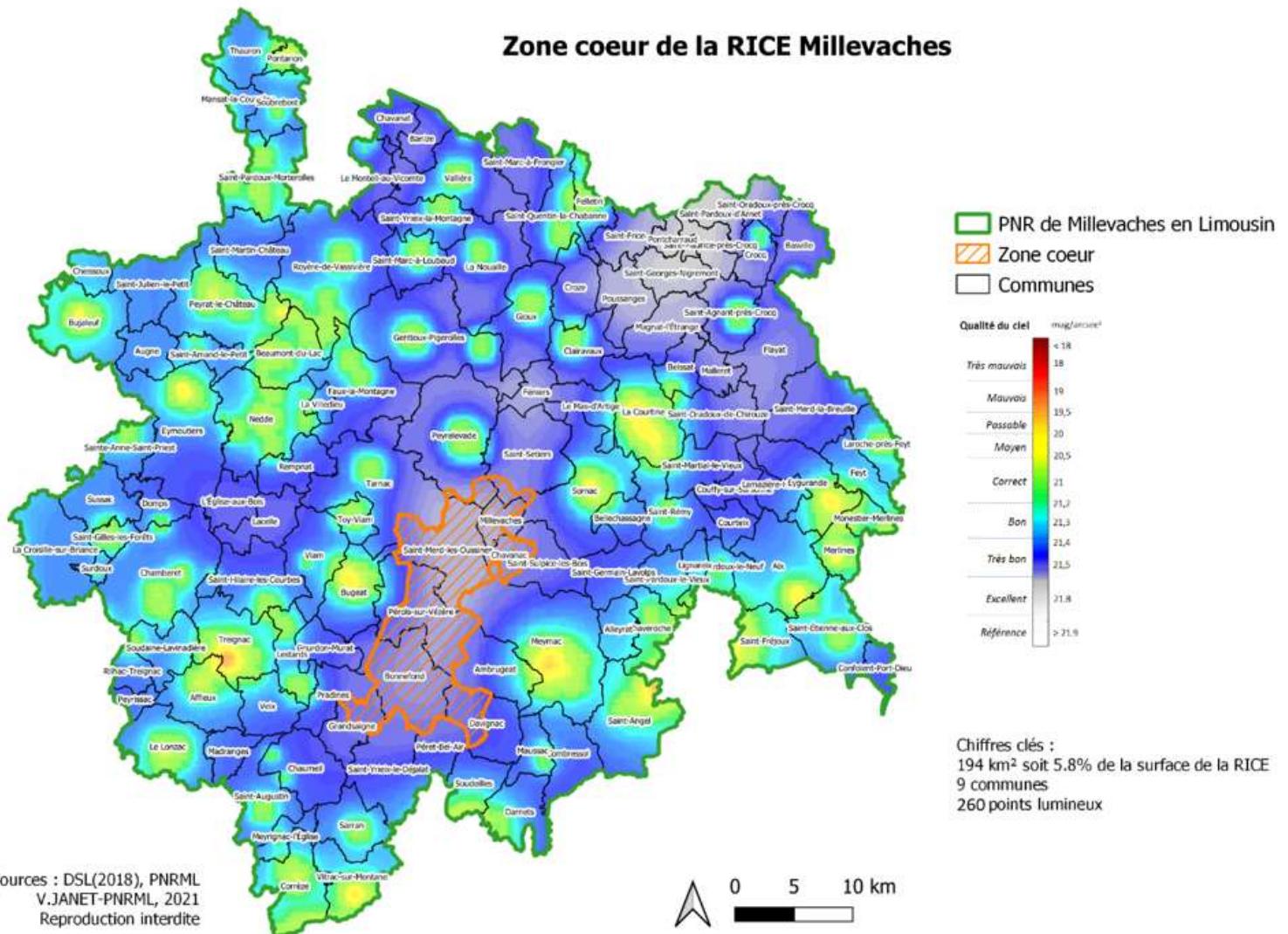
Gabriel SALLE
Chargé de mission *Education au territoire*
g.salle@pnrr-millevaches.fr
06 77 83 91 31

Annexes :

Les annexes peuvent vous être envoyées par mail en meilleure qualité sur simple demande.

Annexe n°1 :

Carte Etat des lieux de la pollution lumineuse de la RICE Millevaches



Annexe n°2 :

Carte de situation des sites d'observation de la RICE Millevaches

<https://www.pnr-millevaches.fr/Sites-d-Observation-du-Ciel-Nocturne>

(Fiches détaillées à télécharger via ce lien internet)



Annexe n°3 :

Liste du matériel appartenant au PNR de Millevaches en Limousin et pouvant être emprunté gratuitement pour les animations.

Chaque prêt (gratuit) est encadré et fera l'objet d'une convention.

Nom du matériel	Description / remarque	Nombre
Planétarium Portable Modèle Homestar Flux + 4 disques	Idéal pour créer une ambiance nocturne, raconter des histoires	1
Jumelles BRESSER Saturn Spéciale 20x60	Fort pouvoir de convergence des flux lumineux Idéal pour observer la nature et le ciel	3
Cartes du ciel Stelvision	Guide de base pour explorer le ciel, facile d'utilisation grâce à son disque tournant	5
SQM-L	Appareil de mesure de la qualité du ciel	2
Plaids	Chaleur et confort assurés !	10
Tapis plaid	Grand plaid confortable, résistant et compact. Son revêtement déperlant permet de vous isoler de l'humidité du sol.	4
Cordelette	Idéal pour vos ateliers de découverte de l'environnement nocturne	2
Lampe torche rechargeable - dynamo	Partez pour l'éveil de vos sens la nuit en toute sécurité	2
Lampe frontale rechargeable	Partez pour l'éveil de vos sens la nuit en toute discréction grâce à son option : lumière rouge	4
JBL Go 3	Pour ajouter une ambiance sonore de qualité à vos séances	1
Livres	Petit guide du ciel Bernard Pellequer Hubert Reeves (Préfacier)	1

	Les animaux dans la nuit Emmanuel Polanco De 4 à 7 ans	1
	Promenade de nuit A partir de 3 ans	1
	Coucou ! La nuit Anna Milbourne, Simona Dimitri Dès 2 ans	1
	Manifeste contre la pollution lumineuse Johan Eklöf	1
	Copain du ciel Le guide des astronomes en herbe	1
	Dans le noir John Rocco	1
	Fanny et la nuit - Maylis Daufresne et Ian De Haes	1
	Observer les étoiles	1
	Le Livre de la nuit Caroline Fait , Amandine Delaunay	1
Laser Astro	Permet de pointer facilement les planètes, les étoiles et même la lune dans le ciel noir pendant une séance d'astronomie	1
Batbox	Permet de rendre audibles les ultrasons émis par les chauves-souris	2
Piège Photo-Vidéo	<i>Penser à demander l'accord du propriétaire du terrain, ne pas filmer la voie publique et ne pas</i>	1

	diffusez de vidéo avec des personnes ou des véhicules	
Papier vitrail de différentes couleurs	Pour vos activités créatives autour de la nuit !	2
Bandéaux	Pour cacher les yeux d'un joueur lors d'un jeu	30
Sablier 30 secondes	Pour un Night's up endiablé ! Ou autre jeu nécessitant un temps restreint à 30 secondes	1
Sac à dos 40L	Pour ranger du matériel pour assurer une ou plusieurs animations ou partir en sortie	2
Sac sport	Pour ranger les plaids RICE	1
Sac sport renforcé	Pour ranger le matériel du kit RICE ou partir en sortie	1